

MARSOUIN, BIGOR, AMI

Ton Nouveau Musee ouvre bientôt



FAIS UN DON!

SOMMAIRE

Bulletin AAMTDM N° 39



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



ÉDITORIAL

01 Édito du Colonel (H) DUTARTRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

02 PV de la XLI^e assemblée générale de l'AAMTDM

02 1^{re} Partie - Bilan 2021

DOSSIER

07 Rassemblement des Troupes de Marine - Programme et bulletin

09 Nos Partenaires

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

11 2^e Partie - Plan d'action 2022

15 Conseil d'administration

16 In Mémoriam

BOUTIQUE

17 La boutique du musée

CARNET D'ADRESSES

[ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE DES TROUPES DE MARINE](#)

BP 10 - 83601 Fréjus cedex
Tél et Fax : 04.94.40.76.05
e.mail : amisdumusee@wanadoo.fr
Site Internet : www.aamtdm.net
Page Facebook : www.facebook.com/Association-des-Amis-du-Musée-des-Troupes-de-Marine

Permanence chaque mardi
de 15h00 à 17h30

[MUSÉE DES TROUPES DE MARINE](#)

BP 94 - 83608 Fréjus cedex
Conservateur du Musée :
LCL Bertrand PHILIP de LABORIE
Tél : 04.94.17.86.55
Mail : museedestdm@gmail.com

REOUVERTURE du Musée à la fin du
mois d'août 2022

[CENTRE D'HISTOIRE ET D'ÉTUDES DES TROUPES D'OUTRE-MER \(CHETOM\)](#)

Tél : 04.94.17.87.81
Tél : 04.94.17.86.56

Ouverture du centre:
lundi au jeudi sur RDV
de 9h à 12h / 14h à 17h
et le vendredi de 9h à 12h

Fermeture annuelle :
vacances de Noël

PUBLICATION : Directeur de la publication : Colonel (H) Jean-Pierre DUTARTRE.
Secrétariat de rédaction : AAMTDM.
Photos : AAMTDM, Composition et PAO : Mme Leslie WILLAUME.
Comité de lecture : Les membres du bureau de l'AAMTDM.
Imprimerie et expédition : Wagram Editions - 8, rue Salvador Allende - BP 20008 - 95871 BEZONS Cedex - Tél : 01 34 23 33 00
Publication : Association des Amis du Musée des Troupes de Marine- 2022



Fréjus, le 16 juin 2022

Chers (ères) adhérents (es) et amis (es) du musée,

1622 – 2022, TROUPES DE MARINE,
QUATRE SIÈCLES D'HISTOIRE !

La guerre qui se déroule à quelques centaines de kilomètres de nos portes nous plonge brutalement et quotidiennement dans l'horreur. Nous l'avions oubliée tant elle était impensable, inconcevable.

« **Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir.** » Le maréchal FOCH nous rappelle ici l'importance de la mémoire dans la construction d'une société. Se souvenir des épreuves endurées collectivement est le ferment qui anime les hommes et fait naître l'espoir d'éradiquer les conflits.

Conserver le souvenir, l'entretenir et le transmettre aux jeunes générations est un Devoir. Notre musée agrandi et modernisé y contribuera. Après deux ans de fermeture et 18 mois de travaux, il va rouvrir partiellement ses portes à la fin du mois d'août prochain, à l'occasion du rassemblement annuel des Troupes de marine.

Je cite notre Conservateur : “ En attendant la livraison complète de sa muséographie, c'est dans son nouvel écrin que le musée vous propose de venir découvrir sa prochaine exposition temporaire. Des origines de l'Arme sous l'ancienne Monarchie aux mythiques épopées de la fin du XIXe siècle, du « fanion de la coloniale » aux « fortes têtes »... dans sa nouvelle salle dédiée de 400 m², c'est bel et bien 400 ans d'histoire à découvrir de façon inédite, à travers une sélection des objets les plus emblématiques du Musée !”

Nous vous invitons donc à participer à cette inauguration. C'est à cet effet que vous trouverez toutes les informations relatives au rassemblement du 31 août et du 1er septembre ainsi que les formulaires de réservation. Nous vous espérons très nombreux, pas moins d'un millier d'Anciens, pour venir partager ce moment inoubliable.

Vous retrouverez ce bulletin en ligne sur <https://www.aamtdm.net/fr/> et nos publications quotidiennes sur <https://www.facebook.com/AAMTDM/> pour...

... qu' « **au nom de Dieu, vive la Coloniale !** »

Amicalement.

Colonel (H) Jean Pierre DUTARTRE,



PROCES-VERBAL DE LA XLII^e ASSEMBLEE GENERALE DE L'AAMTDM

Association des Amis du Musée des Troupes de Marine

La XLII^e Assemblée Générale de l'AAMTDM s'est tenue le samedi 29 janvier 2022 au château Gallieni de Fréjus, de 9H30 à 12H30, sous la présidence du colonel (H) DUTARTRE et en présence de :

- Madame Françoise DUMONT, conseillère départementale, Sénatrice du Var,
- Madame Brigitte LANCINE, conseillère régionale, représentant M. RACHLINE, maire de Fréjus,
- Monsieur Jean-François DEBAISIEUX, maire adjoint délégué aux affaires patriotiques et militaires représentant M. MASQUELIER, maire de Saint-Raphaël et président de la communauté d'agglomération,
- Madame Julie LECHANTEUX, député français au Parlement européen,
- Monsieur Christophe CHIOCCA, élu de Fréjus, conseiller départemental,
- Madame Sonia LAUVARD, élue de Fréjus, conseillère départementale,
- Général Frédéric GARNIER, Père de l'Arme,
- Lieutenant-colonel David POPLINEAU, représentant le colonel Paul COURTIAU, chef de corps du 21^e RIMa,
- Monsieur Sylvain CLAUTIAUX, représentant le président de la FNAOM,
- Général (2S) TRACQUI, président d'honneur de l'AAMTDM,
- Général de CA (2S) RIDEAU, président de la Fédération nationale André Maginot et partenaire financier de l'AAMTDM
- et des membres de l'association d'active, de réserve ou en retraite qui ont bien voulu et pu faire le déplacement.

Etaient excusés :

- Amiral Jean-Louis BARBIER, conseiller municipal, délégué aux affaires militaires et au domaine littoral.
- Colonel Paul GEZE, COLADJ de l'EMSOME, directeur du musée,

Le président accueille et remercie les membres de l'assemblée pour avoir répondu à l'appel du bureau, remercie les donateurs, présente les vœux de l'association pour la nouvelle année à l'ensemble des participants puis fait le point sur le nombre de pouvoirs reçus : avec 3 867 pouvoirs comptabilisés, le quorum (25% de 9 121 adhérents) est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Puis le président demande à l'assemblée de bien vouloir se lever pour rendre **hommage aux camarades disparus en 2021**.

1^{re} Partie - BILAN 2021

1.1- **Rapport moral par le président :**

Mesdames, Messieurs, chers adhérents, chers amis,
Nous voici réunis pour notre 41^e assemblée générale. Je commencerai par des remerciements, certes d'usage, mais bien sincères et chaleureux. Je les adresse à tous, vous qui avez pris sur votre temps de repos ou de travail ce matin pour nous accompagner, vous qui nous soutenez depuis déjà si longtemps. A vous les élus qui nous font la gentillesse, l'amitié et l'honneur de partager ce moment,

- Madame Françoise DUMONT,
- Madame Brigitte LANCINE, représentant M. RACHLINE, maire de Fréjus
- M. Jean-François DEBAISIEUX, représentant M. MASQUELIER, maire de Saint-Raphaël et président d'Estérel Côte d'Azur agglomération,
- Madame Julie LECHANTEUX,
- Monsieur Christophe CHIOCCA,
- Madame Sonia LAUVARD,

Remerciements aux généraux (2S) présents,

- Au général (2S) SERPOL, au général TRACQUI, président d'honneur de l'association,
- Au général CA (2S) QUADRI et le général (2S) METAYER également président d'honneur de l'association tous deux excusés et qui nous transmettent leurs amitiés coloniales,
- Au général de Corps d'armée (2S) Robert RIDEAU qui a bien voulu accepter mon invitation. Je rappellerai qu'il est le président de la Fédération nationale André Maginot, qui soutient financièrement les travaux en prenant en charge les frais de l'emprunt que nous avons contracté. J'y reviendrai.

Remerciements également à vous toutes et tous qui venez parfois d'assez loin, je pense à l'ATDM 34, l'ATDM 30...
Merci pour votre présence et votre engagement à nos côtés.

Je serai relativement bref en raison, d'une part, d'une activité en apparence (en apparence seulement) réduite due à la CoVid et à la fermeture du musée bien sûr, et, d'autre part, au fait que les interventions qui suivent sont de nature à vous rendre compte des actions de l'équipe qui m'accompagne déjà depuis plus de 6 ans.

En ce qui concerne l'extension du musée, il y a un an, je vous disais que **2020** avait permis de faire **LE « pas »**, celui qui nous a garanti la mise en chantier et la prochaine réalisation des travaux d'extension et de modernisation du musée ! Une année administrative, **L'année décisive !**

2021, aura été, comme promis, **l'année des travaux**, du gros œuvre pour le moins. Et celle de l'aboutissement de la presque totalité des démarches relatives aux soutiens financiers promis, envisagés avec la signature de 5 nouvelles conventions, 7 si je remonte au mois d'octobre 2020 (ici en vert sur la diapo) pour le crédit de 486 500 € voire 687 500 € si j'inclus la participation des « Gueules cassées ».

A l'inverse, et conformément aux engagements pris le 3 septembre 2020, apparaissent ici en rouge gras le débit, suite aux appels de fonds de l'Etat, de **2 025 500 €** au bénéfice de la Direction départementale des finances publiques des Landes¹.

¹-253 500 € ont été déjà versés en 2018 pour participer au financement de la MOP.

Chronologie simplifiée 2021

| | |
|---------------|--|
| 12-oct | Signature d'une convention avec l'UBFT ou les Gueules cassées |
| 05-nov | Le permis de construire est accordé par le préfet du Var |
| 11-nov | Soutien de l'EMAT réactualisé |
| 22-déc | Signature d'une 1ère convention avec DCI COFRAS |
| déc - janv | Désamiantage |
| 05-janv | Signature d'un avenant à la convention du 3 septembre |
| 28-janv | Visite du DELPAT |
| 26-févr | Signature d'une convention avec la FNAM ou MAGINOT |
| 8 et 9 mars | Versement de 525 500 € à la DDFIP des Landes |
| 19-mars | Signature de la convention avec la fondation de la France Mutualiste |
| 23 et 24 mars | Versement de 600 000 € à la DDFIP des Landes |
| 29-mars | Début des travaux – Premiers coups de pelle |
| 29-mars | Révision des prix |
| 13-avr | Signature de la convention avec la Région Sud |
| 11-juin | Signature d'une seconde convention avec DCI COFRAS |
| 15-juin | Signature de la convention avec la fondation CARAC |
| 15-juin | Visite de chantier organisée au profit des membres de l'association |
| 07-sept | Réception du dossier emprunt signé par la caution |
| 28-sept | Versement de 900 000 € à la DDFIP des Landes (CE) |
| 30-nov | Le BOP-Terre valide le projet de 3e convention (TO2 et TO3) |

Nous verrons tout à l'heure, que 2022 sera une année pas moins importante avec le versement programmé de **1 530 000€**.

Ces deux diapositives vous présentent nos partenaires institutionnels et privé.

La collecte interne s'élève à **87 000 €** compris la participation de la FNAOM et de l'Entraide promise en 2020 mais créditée cette année.

Pour l'infra, nous enregistrons un peu de retard avec les travaux de voiries et réseaux divers. Rien d'inquiétant. Nous verrons cela tout à l'heure.

Pour la partie administrative, l'association, par construction, est naturellement impliquée dans différentes réunions et dossiers liés au redéploiement des collections. Ce sujet sera abordé en seconde partie à deux voix par le Conservateur, le Lieutenant-colonel Bertrand PHILIP de LABORIE et par le général Marc MORILLON, président du conseil scientifique et vice-président des amis du musée.

Pour les finances, les avoirs disponibles de l'AAMTDM augmentent de **206 k€**, grâce, entre autres, aux soutiens de La Fondation de la France mutualiste et de la CARAC, aux dons, et aux cotisations.

Sans rentrer dans les détails, le nombre d'abonnés à la carte du marsouin-bigor progresse très sensiblement grâce à l'action du Père de l'Arme et de la chaîne de commandement, générant proportionnellement des recettes en augmentation de 3 000 € pour atteindre **87 000 €**.

Les promesses ont toutes été tenues à deux exceptions. Nous y reviendrons tout à l'heure. Une seule pose encore problème.

Par ailleurs et comme cela était envisagé, le général BONNET, président de la FNAOM, m'a confirmé qu'il nous prêterait **150 000 €** supplémentaires pour faire face à l'absence éventuelle de mécènes.

Un grand merci donc à nos premiers partenaires, aux nouveaux et aux plus de **2 000** donateurs particuliers.

An II du Covid-19, hélas peu d'activités. Exceptés les conférences, les achats / ventes de la boutique et quelques actions de communication / rayonnement à travers les réseaux sociaux. Je développerai dans un instant.

2022 ! 2022 sera l'année :

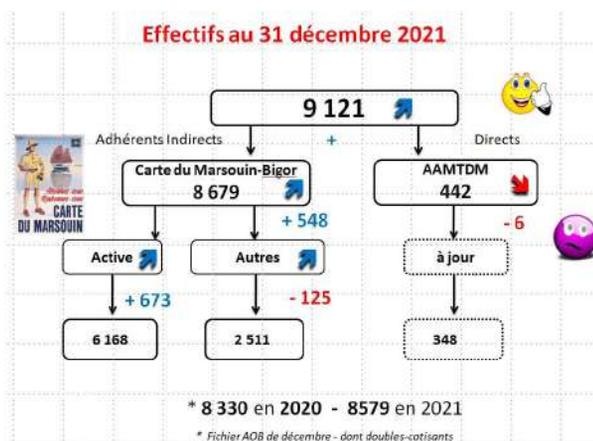
- de la réouverture définitive mais partielle du musée, son inauguration et celle d'une exposition temporaire...

- des préparatifs au redéploiement de la collection permanente, sur deux niveaux, 1er étage et rez-de-chaussée... C'est le défi à relever par le trinôme Conservateur - Directeur du musée - président du conseil scientifique, lequel est soutenu par l'association.

La seconde partie de l'AG sera consacrée à ce sujet. Je n'en dis pas plus.

Je termine en adressant un remerciement au président du CELAP qui a bien voulu nous prêter gracieusement la maison du combattant et un tout dernier remerciement à toutes celles et ceux qui, individuellement ou collectivement dans les unités et les amicales, en activité ou en retraite, nous font toujours confiance.

1.2- Situation des effectifs par le CBA (er) SEGUI, secrétaire :



Avec **9 121** adhérents au 31 décembre, nous enregistrons + 542 adhésions nettes en 2021 (+ 249 en 2020 + 43 en 2019, - 244 en 2018 et + 838 en 2017).

Un zoom sur les données **CDMB, adhérents indirects**, fait ressortir le gain de 673 adhérents pour l'active et une perte de 125 pour les anciens.

En ce qui concerne l'AAMTDM, les **adhérents directs** sont au nombre de **442**. L'association enregistre 6 pertes (décès, non renouvellements volontaires et radiations pour retard de paiement).

Retards cotisations

2018 : 22 ; 2019 : 31 ; 2020 : 37

Les recettes 2021

| POSTE PRODUITS | PREVISIONS | REALISATIONS | BALANCE |
|---|--------------------|---------------------|---------------------|
| Ventes de produits finis, prestation de services | 4 000,00 € | 9 565,40 € | 5 565,40 € |
| Marchandises Boutique | 4 000,00 € | 9 565,40 € | |
| Prestations de services | 0,00 € | | |
| Produits activités annexes - (Réception) | 0,00 € | | |
| Subvention d'exploitation | 5 000,00 € | 5 000,00 € | 0,00 € |
| Région-Département-Autres | 0,00 € | | |
| Subv fonctionnement - Communes Fréjus | 5 000,00 € | 5 000,00 € | |
| Autres produits de gestion courante | 88 500,00 € | 186 729,18 € | 98 229,18 € |
| Cotisations adhérents CMB | 78 000,00 € | 86 968,00 € | |
| Cotisations adhérents directs | 6 000,00 € | 8 157,47 € | |
| Dons-Legs et mécénat | 4 500,00 € | 91 603,71 € | |
| Produits financiers | 0,00 € | 382,43 € | 382,43 € |
| Livret A | 0,00 € | 382,43 € | |
| Reprise sur amortissement et provisions | 0,00 € | 35 000,00 € | 35 000,00 € |
| SUB. INVESTIS ville de Fréjus | | 35 000,00 € | |
| TOTAL PRODUITS de l'AAMTDM | 97 500,00 € | 236 677,01 € | 139 177,01 € |

Les dépenses 2021

| POSTE CHARGES | PREVISIONS | REALISATIONS | BALANCE |
|---|--------------------|--------------------|----------------------|
| Achats | 2 500,00 € | 3 710,18 € | 1 210,18 € |
| Marchandises Boutique (AAMTDM) | 2 000,00 € | 3 710,18 € | |
| Prestations de services | | 0,00 € | |
| Autres fournitures (AAMTDM et Musée) | 500,00 € | 0,00 € | |
| Services extérieurs | 5 200,00 € | 7 760,42 € | 2 560,42 € |
| Assurance (Bureau-AAMTDM-RC) | 1 000,00 € | 1 192,27 € | |
| Documentation (abonnements - Musée) | 200,00 € | 27,00 € | |
| Publication (bulletin AAMTDM 2020-21) | 3 000,00 € | 6 501,75 € | |
| Visio-guide (Musée des TDM) | 500,00 € | 39,40 € | |
| Entretien et réparation (AAMTDM et Musée) | 500,00 € | 0,00 € | |
| Autres services extérieurs | 7 800,00 € | 5 885,71 € | -1 914,29 € |
| Déplacements (AAMTDM et Musée) | 800,00 € | 0,00 € | |
| Divers (Conférenciers-hébergement-déplacement) | 1 000,00 € | 355,52 € | |
| Divers (Conférences-Réception) | 0,00 € | 0,00 € | |
| Protocole et Coutume Président AAMTDM | 200,00 € | 56,00 € | |
| Fournitures de bureau AAMTDM | 1 300,00 € | 1 216,79 € | |
| Divers (menues dépenses AAMTDM-Musée) | 500,00 € | 345,80 € | |
| Affranchissement (AAMTDM et Musée) | 1 800,00 € | 1 787,78 € | |
| Frais bancaires CE | 600,00 € | 660,04 € | |
| Frais bancaires CCP | 600,00 € | 410,34 € | |
| Téléphone et internet (AAMTDM) | 1 000,00 € | 1 053,44 € | |
| Charge de personnel | 11 500,00 € | 10 348,50 € | -1 151,50 € |
| Rémunération | 7 000,00 € | 6 594,30 € | |
| Charge sociale (URSSAF, Santé, Retraite, AIST) | 4 500,00 € | 3 754,20 € | |
| Autres charges de gestion courante | 2 500,00 € | 2 200,00 € | -300,00 € |
| Enrichissement des collections (Musée) | 500,00 € | 2 200,00 € | |
| Exposition temporaire (Musée) | 1 500,00 € | | |
| Conservation (Musée) | 500,00 € | | |
| Dotations amortissements, provisions-engagements | 68 000,00 € | 52 848,35 € | -15 151,65 € |
| Remboursement de l'emprunt | 68 000,00 € | 848,35 € | |
| Provision « Emprunt » | | 52 000,00 € | |
| TOTAL CHARGES de l'AAMTDM | 97 500,00 € | 82 753,16 € | - 14 746,84 € |

1.3- Compte rendu de la gestion financière et bilan arrêté par l'adjudant-chef (ER) Didier TRIPET :

Compte de résultats 2021 :

Recettes dont cotisations, subventions et mécénats (1) : 236 677,01 €

Dépenses : 82 753,16 €

Bilan exercice 2021 : **153 923,85 € ***

(1) Comprend la subvention INVESTISSEMENT de Fréjus : 35.000,00 € - le mécénat France Mutualiste et CARAC : 65 000,00 €

* Hors provision « emprunt » de **52 000 €** sur un compte dévolu à l'effet de rembourser celui-ci.

Soit un résultat net hors subvention et mécénat de 53 923,85 €* (67 609,10 € en 2020 et 40 539,20 € en 2019), auquel il convient de rajouter la valeur du stock en boutique + 14 700 € en 2021.

Soit un enrichissement de 205 923,85 €.

1.4- Rapport du commissaire aux comptes, le chef de bataillon (H) MOUGENOT Maurice :

« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confié par votre association, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clôt le 31 décembre 2021.

Le 17 janvier 2022, en présence de l'adjudant-chef (er) TRIPET Didier, trésorier de l'association, j'ai procédé au contrôle des comptes relatifs à l'exercice budgétaire.

L'ensemble des pièces comptables et leurs justificatifs ont été mis à ma disposition et ont pu être contrôlés. Procédant par sondage, j'ai constaté la concordance entre les enregistrements des écritures sur le journal de trésorerie et les pièces comptables, ainsi que le respect rigoureux de la réglementation.

En conclusion, je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.

Le résultat comptable présente un solde positif, traduisant la bonne gestion financière du patrimoine de l'association.

Je propose donc que les comptes annuels de l'Association des Amis du Musée des Troupes de Marine soient approuvés par l'Assemblée générale ordinaire. »

1.5-Avis des membres (vote)

L'assemblée ne formule aucune remarque et donne le quitus à l'association (à l'unanimité).

1.6-Bilan des actions entreprises

•Boutique par le lieutenant-colonel (H) RIZZOTTO

Rappel : la boutique du musée est fermée depuis le 15 mars 2020. Elle fonctionne « par correspondance ».

Le 1er RIMa commande ses carnets de chants et ses mementos à l'association, participant ainsi à l'augmentation du chiffre d'affaires. Tous les régiments sont invités à faire la même chose.

Données comparatives – Evolution

| Années | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|--------------------|----------|----------|----------|-----------------|
| Chiffre d'affaires | 35 601 € | 40 563 € | 12 666 € | 9 565 € |
| Bénéfices | 14 019 € | 15 087 € | 5 836 € | 4 837 € |
| Valeur du stock | 10 565 € | 17 041 € | 14 075 € | 14 708 € |
| Articles en vente | 109 | 142 | 142 | 167 |

Quelques chiffres complémentaires :

- Achats d'articles : 3 710 €
- Dons : 418 €
- 33 Ventes par correspondance : 2 534 €
- 20 Ventes directes : 2 763 €
- Ventes Bazeilles : 3 850 €

33 colis préparés et expédiés, 993 articles vendus en 2021

•Bilan communication par le colonel (H) DUTARTRE

- **Le site internet** <http://www.aamtdm.net> est consacré à l'information permanente ou à longue durée de vie.

- **La page Facebook** <http://www.facebook.com/pages/Association-des-Amis-du-Musée-des-Troupes-de-Marine/171525852893338>

Le nombre d'abonnés à la page a ralenti en deux ans : 7 736 > 10 340 > **12 347** en janvier 2022.

Nombre de « J'aime » : 7 723 >> 10 191 >> **12 054**.

Plus d'une publication par jour :

En 2020 : 380 publications dont 68 obtiennent + de 10 000 contacts soit 19 000 en moyenne.

En 2021 : 420 publications dont 19 à plus de 20 k personnes - Pic à 187 k / moyenne à 48 k.

- Le bulletin 2021

2 850 bulletins imprimés et 2 814 routés fin juin. Ils sont envoyés sous format PDF au personnel d'active et mis en ligne sur le site www.aamtdm.net et sur la page Facebook.

Coût **6 501 € / 3 000 €** budgétés (16 pages) mais rapporte **7 740 €** : entre le 1 juillet et le 31 août hors visite de chantier (3 500 €), 2 710 € à l'AAMTDM, 5 030 € au compte Extension dont Gal C... 1 000 € et M.J... 3 000 €.

- Convocation AG

Tout comme l'année dernière, il avait été proposé que les pouvoirs soient accompagnés d'un don. **9 633 €** sont collectés au 24 janvier (3 127 € en décembre et 6 506 € au 24 janvier).

- Le visioguide

Le visioguide reste actif bien que le musée soit fermé, vous pouvez donc continuer de consulter les 150 objets de la collection dite "permanente".

Comment faire ? Aller sur museedestdm.com ; un tutoriel explique comment naviguer et se repérer dans le musée.

Un des chantiers en cours est de redéployer la collection permanente qui ne sera plus sur un niveau mais sur deux dans le futur musée.

•Bilan des conférences par le médecin général inspecteur (2S) Marc MORILLON

Les critères de sélection : des sujets qui traitent de l'histoire des TdM (+ **témoignages**), de l'histoire militaire, de la géopolitique, de la géographie physique et humaine de l'OM, des actions d'aide aux populations.

Le programme des conférences a été largement perturbé à la fois par le confinement et par le couvre-feu.

Cycle 2021-2022

| | | |
|------------------|---|--------------------------|
| 14 octobre 2021 | <i>A l'Est, la guerre sans fin 1919-1923</i> | LCL BERTRAND |
| 18 novembre 2021 | <i>Balthazar de Mazan - Officier des compagnies franches de la marine. Louisiane. 1768.</i> | Mme Brigitte SABATTINI |
| 9 décembre 2021 | <i>Des hommes et des bagnes - Guyane, Nouvelle Calédonie 1906-1913</i> | Mr Philippe COLLIN |
| 4 février 2022 | <i>La présence japonaise en Indochine 1940-1945</i> | Mr Frédéric ROUSTAN |
| 3 mars 2022 | <i>Les maladies épidémiques et campagnes du Second Empire</i> | Mr Benoit POUGET |
| 7 avril 2022 | <i>Les débuts de la Haute Volta 1919- 1932</i> | Mme Cécile ANDREAU |
| 19 mai 2022 | <i>Le général Pennequin « sorcier de la pacification » Madagascar Indochine</i> | Mr Jean-François KLEIN |
| 9 juin 2022 | <i>L'armée coloniale et les lascars, une incompatibilité ?</i> | Commandant Benoit BODART |

Prévisions 2022-2023

| | | |
|------------------|---|--------------------------|
| 14 octobre 2022 | <i>L'exposition 400 ans des Troupes de Marine au Musée de l'Armée</i> | LCL GUYOT |
| 10 novembre 2022 | <i>Il y a 80 ans : 1942 : la bataille de Bir-Hakeim</i> | Commandant Benoit BODART |
| 9 décembre 2022 | <i>Le paludisme lors des campagnes militaires</i> | MGI MORILLON |
| | <i>Les Troupes de la marine de l'Ancien régime</i> | Mr B. LESUEUR |
| | <i>10 ans d'intervention française au Mali</i> | Mr Francis SIMONIS |
| | <i>Combats fratricides en Syrie 1941</i> | Général PELLEGRINI |
| | <i>Bonaparte et les Antilles</i> | Mr W. Bruyère-Ostells |

•Bilan « Comité Bazeilles anciens » par le colonel (H) DUTARTRE

L'AAMTDM informait (par la voie de l'AOB et un courrier), recueillait les desideratas.... transmettait les cartons d'accès « **Anciens** »... (5 / adhérent avec, parfois, devoir donner priorité aux TDM).

600 places étaient réservées aux « Anciens »

Elle ne traitait ni de **transport**, ni d'**hébergement**, ni d'**alimentation**.

Les **repas** sont à réserver et à payer au cercle mixte de la Base de Défense de Draguignan, succursale de Fréjus,

21ème RIMa-BP94-83608 FREJUS Cedex..

2020 : sans objet, les festivités ayant eu lieu à Bazeilles Ardennes afin de célébrer les 150 ans des fêtes de Bazeilles.

2021 : Le rôle du Comité Bazeilles Anciens a été oublié et n'a donc pas joué son rôle.

Le Comité Bazeilles Anciens n'a pas joué son rôle !

- Pages centrales dans l'AOB > à maintenir...

- Interface de réservation en ligne inadaptée...

- Pas de carton d'accès > anciens > 1 parking réservé

- Tickets repas > à renvoyer dès réception du paiement

- Espace repas anciens > oublié / confondu...

- Fréquentation en baisse > pourquoi ?

2.0-Bilan musée-CHETOM par le lieutenant-colonel Bertrand PHILIP DE LABORIE

Le lieutenant-colonel Bertrand Philip de Laborie, conservateur du Musée, arrivé dans l'été, se présente à l'assemblée : était auparavant conservateur au musée du Génie à Angers durant trois ans, du musée des Blindés pendant 1 an et du musée de la Cavalerie à Saumur pendant 3 ans. Il a obtenu un diplôme technique après avoir effectué toute une carrière dans les armes (sergent au RICM, EMIA, Artillerie, ...). A fait 1 an à l'école du Louvre pour obtenir une maîtrise d'histoire.



Achat par l'association 2 200 €
Shako d'officier d'EM (Infanterie de marine, mte 1821)



RASSEMBLEMENT des TROUPES DE MARINE à FREJUS

31 août et 1er septembre 2022

Cette année, l'anniversaire des combats de Bazeilles rassemblera, à Fréjus, jeunes et anciens des Troupes de Marine ainsi que leurs sympathisants sous le thème « **400 ans des Troupes de marine – Toujours et partout** ». La Fédération Nationale des Anciens d'outre-mer et Anciens Combattants des Troupes de marine (FNAOM – ACTDM) tiendra son congrès annuel dans le cadre du rassemblement, objet d'informations parues dans le dernier AOB.

I – PROGRAMME

Mercredi 31 août

10h30 : inauguration du musée des Troupes de marine et de l'exposition temporaire ;

18h00 : concert aux arènes de Fréjus ;

21h00 : cérémonie militaire aux arènes suivi du pot du marsouin au foyer du 21 RIMa.

Judi 1er septembre

07 h 30 : dépôt de gerbes au mémorial de l'armée noire à Fréjus-plage ;

09 h 45 : Retour de l'urne au musée ;

10 h 00 : office religieux au musée des Troupes de marine ;

11 h 30 : repas de la famille coloniale (RFC) au camp LE COCQ.

II - ACCUEIL ET TRANSPORT :

Aucun accueil ni transport ne seront assurés. Il revient donc à chacun de prendre ses dispositions.

III - HEBERGEMENT :

Les capacités d'accueil et d'hébergement du 21e RIMa et du 3e RAMa sont réservées aux troupes. Il appartient à chacun de procéder à ses réservations auprès de l'hôtel de son choix.

Numéros de téléphone utiles :

- Office du tourisme Fréjus : 04 94 51 83 83 - Mail : tourisme@frejus.fr

- Office du tourisme Saint-Raphaël : 04 94 19 52 52 - Mail : information@saint-raphael.com

IV - PARTICIPATION AUX ACTIVITES

Le bulletin-réponse de participation, accompagné d'une enveloppe timbrée à l'adresse du demandeur, est à faire parvenir avant le 19 août, directement au :

COMITE BAZEILLES ANCIENS

AAMTDM - BP 10 - 83601- FREJUS CEDEX

Les cartons d'accès aux arènes seront envoyés aux intéressés par le Comité « Bazeilles Anciens » à partir du 10 août. Chaque demande donnera droit à un maximum de 5 places.

V - REPAS DE LA FAMILLE COLONIALE AU CAMP LE COCQ (21 RIMa)

La formule de répartition par « famille » est reconduite. Il est recommandé à chaque ancien de préciser le nom de la tente sous laquelle il souhaite déjeuner - « **X° Régiment** » ou « **Table des Anciens** » - ainsi que le nombre de repas à réserver. Le prix de celui-ci est fixé à 12 € (boisson non comprise). Un chèque correspondant au nombre de repas demandés sera joint au bulletin-réponse repas et libellé à l'ordre du **Cercle Mixte de la Base de Défense de Draguignan**. Accompagné d'une enveloppe timbrée à l'adresse du demandeur, il est à faire parvenir avant le 10 août au :

CERCLE MIXTE DE LA BASE DE DEFENSE DE DRAGUIGNAN

SUCCESSALE DE FREJUS / 21e RIMA - BP 94 - 83608 FREJUS CEDEX

Les tickets-repas seront envoyés aux intéressés par le Cercle Mixte.

VI - ORGANISATION

Le Comité « Bazeilles Anciens » sera activé à compter du 1er juillet le mardi après-midi de 15h00 à 18h00.

Téléphone : 04 94 40 76 05 (avec répondeur / fax) ou courriel : amisdumusee@wanadoo.fr

Le Comité Bazeilles Anciens Fréjus.

RASSEMBLEMENT des TROUPES DE MARINE à FREJUS
31 août et 1er septembre 2022

BULLETIN-REPONSE - REPAS DE LA FAMILLE COLONIALE 2022
À ADRESSER AVANT LE 10 AOUT AU

CERCLE MIXTE DE LA BASE DE DEFENSE DE DRAGUIGNAN
SUCCURSALE 21° RIMa FREJUS - BP 94
83608 FREJUS CEDEX

Mr / Mme / ou Grade :

Adresse :

N° de téléphone Fixe : Mobile :

Participera au repas de la famille coloniale le 1er septembre :

Seul Accompagné de personnes

Ci-joint un chèque de€ correspondant à repas x 12 € (ordre : Cercle Mixte de la Base de Défense de Draguignan)

Prendra son (ses) ticket(s) sur place.

Souhaite déjeuner sous la tente (préciser le nom du Régiment ou, à défaut, « Table des Anciens »)

Joindre obligatoirement une enveloppe timbrée à l'adresse du demandeur pour l'expédition des tickets repas

Contact AAMTDM : téléphone : 04 94 40 76 05 (avec répondeur / fax) - Courriel : amisdumusee@wanadoo.fr

8

BULLETIN-REPONSE - PARTICIPATION AUX ACTIVITES 2022
À ADRESSER AVANT LE 19 AOUT AU

COMITE BAZEILLES ANCIENS - AAMTDM - BP 10 - 83601 FREJUS CEDEX

Mr / Mme / ou Grade :

N° de téléphone Fixe : Mobile :

N° d'adhérent à la carte du marsouin / bigor ou à l'AAMTDM :

Autre Amicale ou Association :

Je suis ou j'accompagne une personne à mobilité réduite (cochez la case) ;

J'assisterai à l'inauguration du musée le 31 août à 10h30 accompagné de personnes ;

J'assisterai au concert et à la cérémonie dans les arènes le 31 août à 18h00 et à 21h00. Je demande cartons d'accès * ;

J'assisterai seulement au concert dans les arènes le 31 août à 18h00. Je demande cartons d'accès * ;

J'assisterai seulement à la cérémonie dans les arènes le 31 août à 21h00. Je demande cartons d'accès * ;

* Dans la limite de 800 places « Anciens » assises, soit au mieux 5 cartons d'accès.

J'assisterai au dépôt de gerbes au mémorial de l'armée noire à Fréjus-plage le 1er septembre à 7h30 accompagné de personnes.

Joindre obligatoirement une enveloppe timbrée à l'adresse du demandeur
pour l'expédition des cartons d'accès.

Contact AAMTDM : téléphone : 04 94 40 76 05 (avec répondeur / fax) - Courriel : amisdumusee@wanadoo.fr

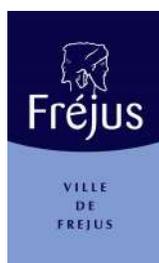
NOS PARTENAIRES

Remerciements à l'ensemble des donateurs dont les principaux partenaires ci-après sans lesquels le nouveau musée n'aurait pu se faire.

1- L'Etat



2- Les collectivités territoriales



Les communes de Fréjus et de Saint-Raphaël. La communauté d'agglomération.



3- Les mécènes



L'Union des Blessés de la Face et de la Tête, "Les Gueules Cassées" est une association reconnue d'utilité publique par décret du 25 février 1927. L'UBFT regroupe des personnes justifiant d'une blessure à la face, à la tête ou au cou reçue en relation avec une action de combat, accident de service au sein des forces armées françaises, de maintien de l'ordre ou de protection civile, acte de terrorisme ou acte de courage et de dévouement, tous officiellement reconnus.

La Fédération Nationale André Maginot (FNAM) est une association reconnue d'utilité publique par décret du 28 mai 1933. Elle a comme but de manifester, cultiver et transmettre aux générations suivantes des valeurs fondées sur le devoir de mémoire, le patriotisme, la solidarité, le civisme et le lien entre la nation et les organismes concourant à sa défense et sa sécurité.



NOS PARTENAIRES



La Fondation d'Entreprise Carac, fondation d'entreprise régie par la loi du 23 juillet 1987. Fondée à l'origine par et pour les anciens combattants, la Mutuelle d'Epargne, de Retraite et de Prévoyance Carac. Son histoire étant intimement liée à celle des anciens combattants, la mutuelle se fait un devoir de soutenir des projets autour des valeurs qui ont fait son identité. Elle confie à cette fin l'accompagnement de ces projets et la communication, à sa fondation d'entreprise dont l'objet est notamment de soutenir et de promouvoir des projets à caractère pédagogique autour de la mémoire et de l'histoire.

La Fondation d'Entreprise La France Mutualiste a été créée en 2012 par la France Mutualiste, Mutuelle Nationale de Retraite et d'Epargne d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Animée par les valeurs qui ont fait l'identité de son fondateur et qu'elle partage, elle a choisi d'ancrer son engagement autour de la préservation et de la transmission de la mémoire, active et collective, dans un processus intergénérationnel pour nourrir les jeunes générations et pour que chacun se projette demain sans oublier hier.



MBDA est une société industrielle du secteur aéronautique et spatial et de l'industrie de l'armement, leader européen dans la conception de missiles et de systèmes de missiles.

Promoteur, investisseur pour les entreprises et aménageur pour les collectivités locales. En 25 ans, le groupe PRD a réalisé plus de 3 900 000 m² d'immobilier de bureau, d'activité et de logistique, en intervenant comme promoteur, investisseur et aménageur. PRD imagine, conçoit et réalise des immeubles adaptés au marché des utilisateurs et des investisseurs. Grâce à une bonne maîtrise du foncier et ses relations proches avec les collectivités locales, PRD assure une offre foncière et financière de qualité, apportant ainsi une solution maîtrisée aux clients utilisateurs. Depuis l'origine, PRD a su développer des liens solides avec les grands investisseurs institutionnels.



10

Fondation
de
France

Chaque jour, et depuis plus de 50 ans, la Fondation de France accompagne et transforme les envies d'agir en actions d'intérêt général efficaces.

Premier réseau de philanthropie en France, la Fondation de France réunit donateurs, fondateurs, bénévoles et porteurs de projet sur tous les territoires. Sa valeur ajoutée : aider chacun à agir le plus efficacement possible dans les domaines d'intérêt général qui lui tiennent à cœur. Avec l'ambition de construire des solutions utiles, concrètes et durables qui font avancer la société.

Opérateur de référence du ministère des armées français pour le transfert du savoir-faire militaire français à l'international, au profit des forces armées de pays amis de la France, le groupe DCI agit, depuis plus de 45 ans, sur tout le spectre de la défense et de la sécurité.



Palais Princier
de Monaco



2^e Partie - PLAN D'ACTION 2022

2.1-Extension-modernisation du musée : travaux, redéploiement, financement, interventions

Un film en accéléré permettant de faire la visite rapide du chantier en date du 15 janvier est projeté à l'ensemble des adhérents et invités présents. Remerciements à Pierre et Emilie (Atrium Sud).

Intervention du général GARNIER, Père de l'Arme

Après avoir fait le portrait et décrit l'avenir des Troupes de marine, le Père de l'Arme a indiqué ou rappelé les grands principes qui devaient présider au redéploiement des collections.

- Sélection des objets
- Découpage en 5 périodes
- Visite chronologique
- Début de visite à l'étage

Il a confirmé la réouverture définitive du musée dès l'été 2022.

Intervention du colonel (H) Jean Pierre DUTARTRE

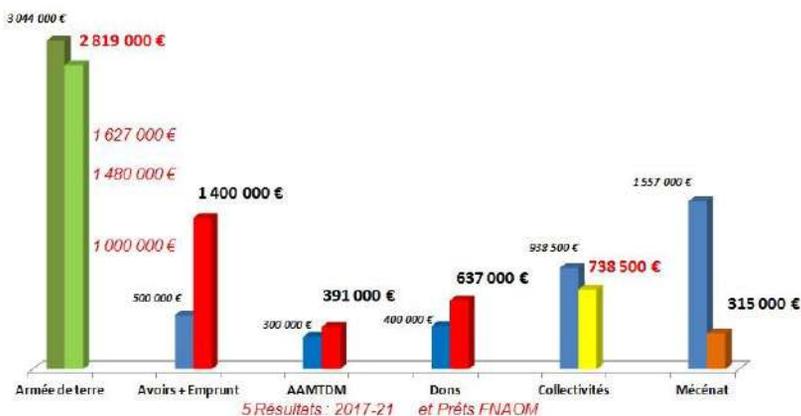
Le président rappelle brièvement comment le coût des travaux a évolué depuis la dernière AG passant de 6,51 M€ à 6,74 M€ en mars 2021, lequel comprend la totalité des travaux (toutes les tranches optionnelles).

Il est à noter que les TO2 et 3 sont ressorties à 75 000 € au lieu de 180 000 € (estimation). De ce fait et celui de n'avoir commencé à rembourser l'emprunt qu'en fin d'année, l'association a dégagé les fonds nécessaires au financement de ces options. Leur réalisation a été décidée avec les partenaires. Les travaux présentent une dizaine de jours de retard pour le volet voieries, réseaux divers. Rien qui ne remette en question la date de réouverture envisagée et confirmée par le Père de l'Arme.

Après avoir déjà versé 2 279 000 € (dont l'emprunt) à la Direction départementale des Finances publiques, l'association devra verser 830 000 € (510 000 € disponibles + 150 000 € de prêt FNAOM - épargne TO 1) au cours de l'année 2022 ; la Région 500 000 €, le Var 200 000 €. 75 000 € seront à rajouter au compte de l'association pour la TO 3 (exonération partielle de TVA et soutien de la CARAC).

Le plan de financement actualisé au 31 décembre 2021 fait ressortir les engagements de chacun :

Il prend en considération :



5 résultats d'exploitation (dont 2021) des Amis du musée au lieu de 4.

La participation TDM atteint 2,4 M€ pour 1,2 M€ espérés (dont les prêts de la FNAOM) compensant le peu de succès rencontré avec le mécénat (315 000 € > 350 000 €).

L'exonération partielle de TVA réduira la charge TDM.

Deux problèmes restent à résoudre :

- Un soutien supplémentaire de la Région de 200 000 € (300 000 € acquis),
- La prise en charge des surcoûts par l'armée de terre.

Intervention du Médecin Général (2S) Marc MORILLON

Les grandes étapes et principes retenus pour le redéploiement de la collection permanente sont :

- La sélection des objets,
- Le découpage en 5 périodes tout en développant la période 1962-2030 et en conservant les collections,
- La visite chronologique,
- Le début de visite à l'étage,
- Guider, expliquer (frise chronologique, panneaux d'entrée de période, panneaux thématiques...),
- Moderniser (mannequins, espace traditions, bornes interactives, mise en valeur des collections du CHETOM).

Il sera fait appel à un cabinet de muséographie pour l'aide à la conception et à la réalisation de supports graphiques.

Intervention du lieutenant-colonel Sylvain CLAUTIAUX, secrétaire général de la FNAOM

La FNAOM est un partenaire historique et un acteur fidèle au soutien des actions de l'AAMTDM et du musée.

- partenaire historique car fondée en 1923 et reconnue d'utilité publique en 1929, ce qui permet notamment de défiscaliser les dons reçus.

- un acteur fidèle qui s'est engagé lors de ses assemblées générales de 2020 et 2021 à faire un don de 25 000 € et un prêt de pouvant aller jusqu'à 250 000 € pris sur ses réserves. Elle respectera la parole donnée.

Le don de 25 000 € ainsi qu'un premier de prêt de 100 000 € ont déjà été versés. Le complément sera effectué après une information des administrateurs de la fédération.

La FNAOM est un rouage essentiel à la vie de la famille des Troupes de marine :

- c'est elle qui assure la collecte et le reversement des cotisations des adhésions à la carte du marsouin et du bigor. Si le nombre d'adhésion a enregistré une nette augmentation en 2021, il n'en demeure pas moins que le trésorier gère plus de 3000 mouvements chaque année ce qui représente une charge conséquente.

- elle devra déménager pour la seconde fois en moins de deux ans ce qui entraînera des charges supplémentaires de fonctionnement, notamment pour la location de ses futurs locaux.

- les actions de la fédération nécessitent de disposer de personnel ou de prestataires compétents, disponibles et stables

qu'elle rémunère. Il en va de sa légitimité.

- dans un souci de simplification de son fonctionnement, la FNAOM a absorbé par fusion le comité national des traditions. Elle vient de lancer un audit sur son fonctionnement et ses procédures pour en réduire les coûts. Elle devra en parallèle reconstituer ses réserves notamment par le remboursement du prêt qu'elle a consenti. Ce sera l'objet de la prochaine réunion annuelle de la carte du marsouin et du bigor.

La FNAOM gère la Maison de la dernière cartouche à Bazeilles. Suite à la libération du logement du gardien, un conseil scientifique va être installé dès février 2022. Il aura pour mission de mener des réflexions sur la Maison de la dernière cartouche qui est pour les Troupes de marine un monument historique, témoin des dernières heures de combats de la Division bleue. Ces travaux seront complétés par un parcours historique dans les rues de Bazeilles et son inscription dans les actions de mémoires déployées localement.

Les fonds pour les travaux du conseil scientifique sont estimés à 15 000 €, ceux pour la rénovation de la bâtisse à 300 000 €.

La FNAOM va solliciter les collectivités territoriales locales, mairie de Bazeilles, conseils départemental et régional et démarcher des mécènes de la région pour réunir les sommes nécessaires.

2.2-Présentation d'éventuelles motions...(Vote(s))

Sans objet

2.3-Plan d'action 2022-2023

- **Rembourser** l'emprunt (68 000 € / an avec le soutien de la Fédération nationale André Maginot)
- **Soutenir** le Conservateur
- **Préparer** la réouverture et le redéploiement
 - S'impliquer dans différents groupes de travail,
 - Financer des dépenses incontournables (graphismes...),
 - Communiquer sur la réouverture (annonces ≠ sites...),
 - Adapter le visio-guide,
 - Finaliser la boutique (nouveaux articles...)
 - Emménager dans nos futurs locaux
- **Refondre** le site aamtdm.net ...si possible.

2.4- Présentation du budget prévisionnel de fonctionnement 2022 (vote)

Avec une quote-part des cotisations à la CDMB située entre 75 000 € et 90 000 €, **l'association sait épargner entre 65 000 € et 80 000 €** ce qui lui permet de **rembourser l'emprunt tout en consacrant environ 20 000 € au redéploiement.**

Remarque

Musée fermé 6 mois > Boutique réactivée > Budget révisé en conséquence.

Vote

Le budget prévisionnel 2022 est approuvé à l'unanimité.

Prévision des recettes

| Poste PRODUITS | PREVISIONS |
|---|---------------------|
| Ventes de produits finis, prestation de services | 5 000,00 € |
| Marchandises Boutique | 5 000,00 € |
| Prestations de services | 0,00 € |
| Produits activités annexes (réception) | 0,00 € |
| Subvention d'exploitation | 18 000,00 € |
| Région-Département-Autres | 0,00 € |
| Communes (Fréjus-Saint-Raphaël) | 18 000,00 € |
| Autres produits de gestion courante | 97 000,00 € |
| Cotisations adhérents CMB | 78 000,00 € |
| Cotisations adhérents directs | 6 500,00 € |
| Dons-Legs dont Maginot | 12 500,00 € |
| Produits financiers | 0,00 € |
| Livret A | 0,00 € |
| Reprise sur amortissement et provisions | 0,00 € |
| Extension du Musée | 0,00 € |
| TOTAL PRODUITS AAMTDM | 120 000,00 € |

Musée fermé > Boutique fermée > Budget revu à la baisse

Prévision des dépenses

| Poste CHARGES | PREVISIONS |
|---|---------------------|
| Achats | 5 000,00 € |
| Marchandises Boutique (AAMTDM) | 4 500,00 € |
| Prestations de services (Musée) | |
| Autres fournitures (AAMTDM et Musée) | 500,00 € |
| Services extérieurs | 5 700,00 € |
| Assurance (Bureau-CHE TOM-Boutique) | 1 000,00 € |
| Documentation (abonnements - Musée) | 200,00 € |
| Publicité, publication (bulletin et jeté AAMTDM) | 4 000,00 € |
| Visio-guide (Musée) | |
| Entretien et réparation (AAMTDM et Musée) | 500,00 € |
| Autres services extérieurs | 8 800,00 € |
| Déplacements et visites protocoles (AAMTDM et Musée) | 1 000,00 € |
| Divers (Conférenciers – hébergement - déplacement) | 1 000,00 € |
| Divers (Conférences-Réception) | 500,00 € |
| Divers (menues dépenses AAMTDM-Musée) | 1 500,00 € |
| Affranchissement (AAMTDM et Musée) | 1 600,00 € |
| Frais bancaires CE | 600,00 € |
| Frais bancaires CCP | 600,00 € |
| Téléphone et internet (AAMTDM et Musée) | 2 000,00 € |
| Charges de personnel | 11 500,00 € |
| Rémunération | 7 000,00 € |
| Charge sociale (URSSAF, Santé, Retraite, AIST) | 4 500,00 € |
| Autres charges de gestion courante | 21 000,00 € |
| Enrichissement des collections (Musée) | 1 000,00 € |
| Exposition temporaire - Redéploiement (Musée) | 18 000,00 € |
| Conservation (Musée) | 2 000,00 € |
| Dotations aux amortissements, provisions-engagements | 68 000,00 € |
| Remboursement de l'emprunt | 68 000,00 € |
| TOTAL CHARGES de l'AAMTDM | 120 000,00 € |

Un budget équilibré. Une épargne prévisionnelle d'au moins 60 000,00 € (Emprunt)

2.5-Renouvellement du conseil d'administration

Cette année 2 membres du conseil arrivent au terme de leur mandat.

A la question « **Etes-vous d'accord pour le renouvellement des mandats ?**

- du médecin général inspecteur Marc Morillon ;

- de madame Elisabeth Gaillard-LENOIR. »

L'assemblée répond oui à l'unanimité.



2.6- Questions diverses

Sans objet.

Le président procède à la remise des achats et des dons reçus au cours de l'année.

2.7- Conclusions

Le président salue la présence des élus et des adhérents qui ont fait le déplacement et les remercie une nouvelle fois.

Le président déclare l'assemblée générale close et donne rendez-vous le samedi 28 janvier 2023.



BOUTIQUE EN AVANT PREMIÈRE

A l'occasion de la réouverture du musée, la boutique vous propose les nouveaux articles suivants :



Billet souvenir numérotés de 1 à 3000

Prix de vente hors frais d'expédition : 2,50 €

Réservation dès à présent avec possibilité de choisir les numéros

Livraison à partir du 31 août dans le cadre de la réouverture du musée

Paiement à la commande

Frais d'affranchissement en lettre suivie entre 2 et 7 € suivant le nombre



Pièce souvenir à l'effigie du nouveau musée

Prix de vente hors frais d'expédition : 2,00 €

Paiement à la commande

Renseignements et commandes : Claude Rizzotto 06 98 89 57 60 – associations.cr@bbox.fr

1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres élus pour 2022

PRESIDENT EN EXERCICE

Colonel (H) Jean-Pierre DUTARTRE

VICE-PRESIDENT

Médecin Général Inspecteur (2S) Marc MORILLON

2e VICE-PRESIDENT

Madame Brigitte SABATTINI

SECRETAIRE

CBA Pierre SEGUI

TRESORIER

Adjudant-chef (ER) Didier TRIPET

TRESORIER ADJOINT

Adjudant-chef (ER) Yves LAFONTAINE

CHARGE DE MISSION

Lieutenant-colonel (H) Claude RIZZOTTO

ADMINISTRATEURS

Colonel (ER) Pierre HEINZELMEIER

Monsieur Stéphane CHANUDAUD

Commandant (R) Elisabeth GAILLARD-LENOIR

Membres de Droit

GENERAL COMMANDANT L'EMSOME

Général Frédéric GARNIER

DIRECTEUR DU MUSEE

Colonel Paul GEZE

CONSERVATEUR

Lieutenant-colonel Bertrand PHILIP de LABORIE

COMMANDANT D'ARMES

Colonel Paul COURTIAU

2. VERIFICATEUR AUX COMPTES

CBA (H) Maurice MOUGENOT

3. MEMBRES HONORAIRES

PRESIDENTS

Général (2S) Jacques BOUTEILLE

Général (2S) Jean-Claude METAYER

Général (2S) Philippe TRACQUI

VICE-PRESIDENTS

TRESORIER

SECRETAIRE

CONSERVATEURS

Colonel (ER) Jean-Marie MASSIP

ADMINISTRATEURS

Lieutenant-colonel (ER) Jean-Marie BOINETTE

Lieutenant-colonel (H) Michel VERDIER

PALMARES 2021

Le président de l'AAMTDM et les membres du conseil d'administration expriment leurs fraternelles félicitations aux chefs de corps et officiers traditions des régiments suivants :

8e RPIMa

2e RIMa

21e RIMa

3e RPIMa

11e RAMa

RMT

Le nombre de leurs marsouins inscrits à l'AAMTDM témoigne de l'effort de mobilisation et de sensibilisation qu'ils ont accompli.

Merci au nom de notre musée.

C'est toujours avec plaisir que le secrétaire de l'association répondra aux interrogations des Officiers Traditions au : **04.94.40.76.05**

Permanence chaque mardi de 15h00 à 17h30



IN MEMORIAM

| | | | | | |
|----------------------|--------------|----------------|----------------|------------------|------------|
| CAPITAINE (reserve) | BRUNET | Michel | MAJOR (er) | MONTAJAUD | Mario |
| CBA(ER) | BERTHON | Guy | CAPITAINE (er) | MOULIN | André |
| MGI (2S) | AUPHAN | Daniel | LCL (er) | NICOL | Michel |
| SERGENT-CHEF ° | BETTI | Louis | GCA (CR) | ROUSSEAUDUMARCET | Yann |
| GENERAL (2S) | BOURGEOIS | Faidherbe | LCL (er) | SCHIRATTI | Armand |
| MONSIEUR | BRANGARD | Raymond | LCL (er) | TERRIER | Pierre |
| ADC (ER) | CACCIAGUERRA | Ignace | LIEUTENANT | THOMAS | Regis |
| MONSIEUR | CHAUVIN | Francois | MAJOR (er) | TOLSTOI | Michel |
| MARSOUIN 2e cl (er) | COLLET | Pierre | ADC | URBAIN | Christophe |
| SERGENT | DEJONQUIERES | Christian | CBA (er) | VOISARD | Jacques |
| GENERAL (2S) | DORANDEU | René | | | |
| SERGENT (CTG) | DUFFOURG | Michel | | | |
| ADC (er) | GALLIOT | Georges | | | |
| ADC (er) | GIRAUD | Gaston Jacques | | | |
| MEDECIN EN CHEF (ER) | ILIAS | Jacques | | | |
| COLONEL (H) | LE GOFF | Albert | | | |
| GB (2S) | MANIQUANT | Rene | | | |

DONS 2021



| | | | |
|------------------------------------|------------|-----------------------------------|----------|
| 5° RIAOM | 3 000,00 € | SGT-er VERIN Daniel | 100,00 € |
| Mme BOURGOIS Bernadette | 2 000,00 € | ADC-er DARQUE Yvon | 100,00 € |
| M. COUTTET Jean Paul | 1 500,00 € | CNE-er LEHMULLER Jean Pierre | 100,00 € |
| AMIC. du 33° RIMa | 1 000,00 € | COL-er STANGHELLINI Marcel | 100,00 € |
| Mme OLIVER Odette | 500,00 € | CNE-er MOCAER Jean-Yves | 100,00 € |
| LCL BELLET Franck | 500,00 € | GBR-2S LABERIBE Aristide | 100,00 € |
| Docteur LEPOIX Jacques | 500,00 € | MJR-er MOLLE Marcel | 100,00 € |
| MGI-2S MORILLON Marc | 500,00 € | AMIC. des Anciens du 8 et du 7 | 100,00 € |
| SCH-er ROY Robert | 500,00 € | COL-er FALCON Georges | 100,00 € |
| AMIC. A.A.T.D.M du Gard | 487,00 € | Mr GAGGI Maxime | 100,00 € |
| Mme GAILLARD DE CHAMPRIS Françoise | 420,00 € | MJR-H LE PAPE Jean | 100,00 € |
| ADC-er EGROT Jean-Claude | 350,00 € | GBR-2S BLACHE Jean-Claude | 100,00 € |
| ADC-er KAELBEL Richard | 300,00 € | CCH-er PESTRE François | 100,00 € |
| SGT-er PORTE Bernard | 280,00 € | COL-er ROUSSET André | 100,00 € |
| GDI-2S BRIANCON-ROUGE Gérard | 280,00 € | M. LESQUER Jacques | 100,00 € |
| LCL-RC CLANET Jean Charles | 280,00 € | Mme BAHEZRE DE LANLAY Anne-Claire | 100,00 € |
| CBA-er THEPAUT Robert | 220,00 € | GBR-2S FLORIMOND Jean-Jacques | 100,00 € |
| Mme VOISIN Anne Marie | 200,00 € | CCH(er) HODEBOURG Jean Marc | 100,00 € |
| ADJ-er LACHANT Jean-Paul | 200,00 € | CBA(H) PIEROTTI Jean | 100,00 € |
| CNE-er ORSINI Alain | 200,00 € | M. SAUVAGE André Camille | 100,00 € |
| M. BOTTI Marc | 200,00 € | COPL-H CHAPEU Jean | 100,00 € |
| BGR -2S LECONTE Philippe | 200,00 € | CBA -H VEYRET André | 100,00 € |
| GBR-2S GUILLOU Yannick | 200,00 € | CCH-er DAUPHIN Charles | 100,00 € |
| LCL-er JAIR Guy | 150,00 € | GBR-2S LE MESRE DE PAS François | 100,00 € |
| CDT-er BITSCH Yves | 150,00 € | COL-er MONNET Gérard | 100,00 € |
| GBR-2S JEANNEAU Marc | 150,00 € | COL-er MONTI Dominique | 100,00 € |
| CES-H FREMONT Jean | 150,00 € | CNE-er VIDOT Bernard | 100,00 € |
| LCL-er KOSTIUK Jean | 130,00 € | Mme MARGUIER Suzanne | 100,00 € |
| MDC-er KESMEDJIAN Edouard | 130,00 € | COL-er QUILICHINI François | 100,00 € |
| CNE-H PRUNET Francis | 106,00 € | | |
| M. CHARTON Olivier | 100,00 € | | |
| Mme DELENNE Eveline | 100,00 € | | |
| GDI-2S MENARD Serge | 100,00 € | | |

Nota : par manque de place, cette page ne fait pas apparaître les très nombreux dons. Que tous les généreux donateurs en soient remerciés.

BOUTIQUE

LA BOUTIQUE DU MUSÉE DES TROUPES DE MARINE Fréjus

Pour adresser vos commandes :

Par courrier à : Association des Amis du Musée des Troupes de Marine - BP 10 – 83601 FREJUS Cédex

Tél renseignements et ventes par correspondance : 04 94 40 76 05 (mardi après-midi)

Mail : amisdumusee@wanadoo.fr ou associations.cr@bbox.fr

Le catalogue des articles en vente est disponible sur le site de l'AAMTDM : www.aamtdm.net - ou sur demande (les prix indiqués ne tiennent pas compte des frais de port. Attendre de recevoir le devis par téléphone ou mail avant tout règlement. L'envoi du colis se fait à réception du règlement).

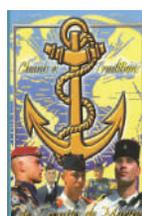


Mug 150 ans Bazeilles 8 €

Mugs TDM - Figurines 21e RIMA - Figurines 9e DIC - Figurines 3e RPIMa - Figurines BTS 14-15 - Figurines 21e RIC - Artilleur de Marine - Division Bleue Bazeilles 8 €



Drap de bain 170 X 90 cm 20 €



Carnet de chants TDM 10 €



Memento 10 €



Autocollant 400 ans d'histoire 1 €



Boucle de ceinture 10 €



Pin's AAMTDM 6 €



Pin's ancre 5 €



Pin's TDM fond bleu 5 €



Porte clé ruban 5 €



Jeton de caddie aimanté 5 €



Porte-clé décapsuleur 5 €



Briquet tempête Alu ou Noir 15 €



Nœud papillon 7 €



Calot avec insigne 20 €



Cravate 12 €



Casquettes feuilles de chêne 12 € sans feuilles de chêne 10 €



Stylo Musée TdM Brisbane bleu ou rouge 6 €



BD TDM Tomes 1-2-3-4 15 € chacune



Polo TDM Homme - Femme 20 €



Polo TDM blanc Femme 20 €



Couteau bricoleur 14 €



Couteau lame à trous 14 €



Couteau tire-bouchon 14 €



Cartes postales en bois d'érable 3 €



Patch TdM Au nom de Dieu vive la Coloniale 5 €



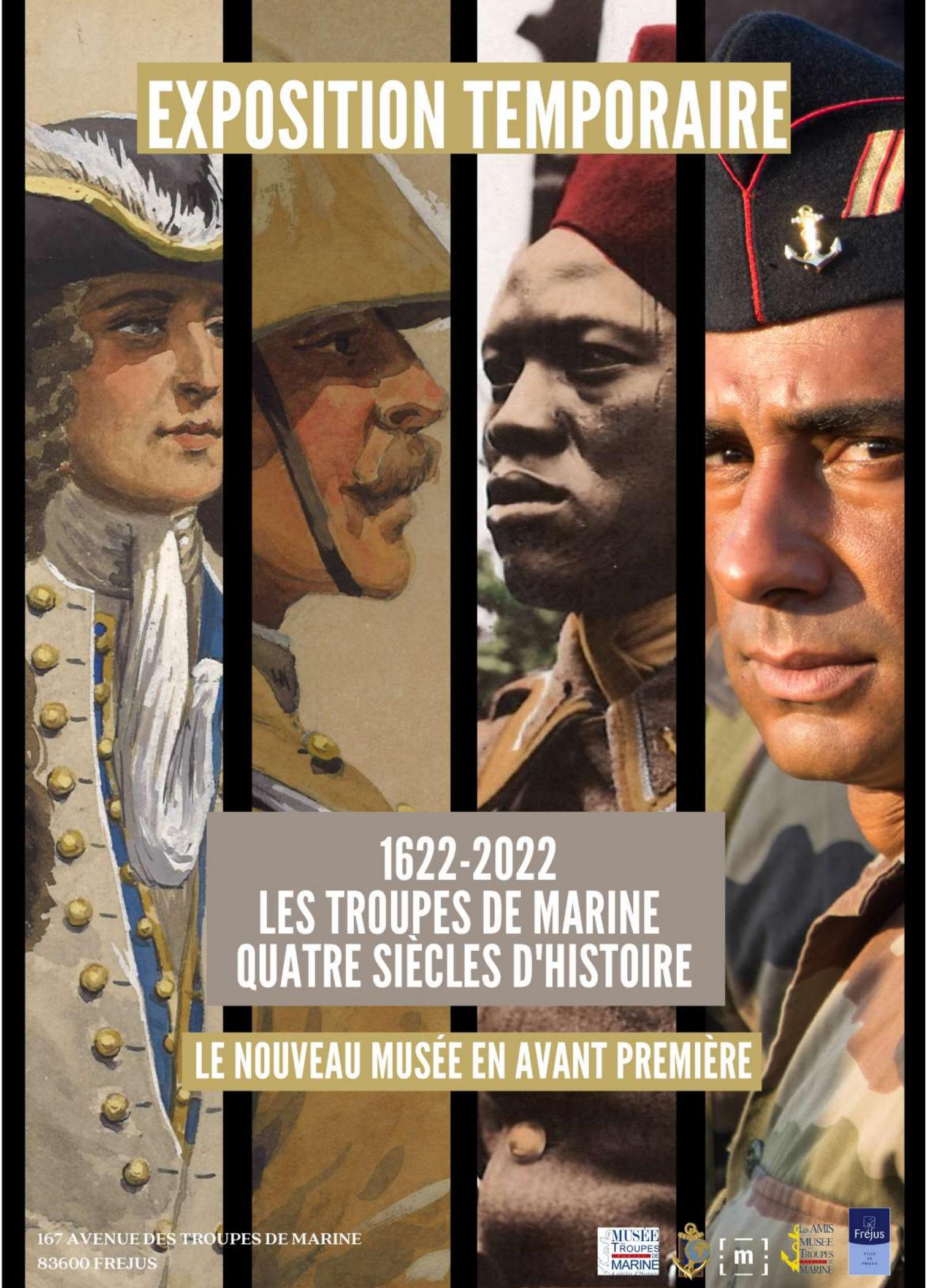
Patch TdM Bazeilles 5 €



Emaux or sur fond cuivre 28 € unité



Marque-pages en bois d'érable 3 €



EXPOSITION TEMPORAIRE

**1622-2022
LES TROUPES DE MARINE
QUATRE SIÈCLES D'HISTOIRE**

LE NOUVEAU MUSÉE EN AVANT PREMIÈRE

167 AVENUE DES TROUPES DE MARINE
83600 FREJUS

